



• Naissance le 12 février de la petite Mya Jagic à Trappes. Ses parents demeurent au 21, rue des Ecoles.

• Décès le 31 mars à Rambouillet d'Emile Benais, père de Michel Benais, animateur du Comité des fêtes.

• Mariage le 27 avril de François Lesmarie et Christine Julien, demeurant au 6, impasse des Vignes.

Téléphones portables

Attention ! Fraude au téléphone portable. Un correspondant laisse un message afin qu'on le rappelle au 01 41 46 51 14. N'appellez surtout pas ce numéro ou vos factures risquent d'augmenter sans commune mesure. Des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables. Ils vous appellent, se présentent comme le « Provider » Orange-SFR-Bouygues et vous demandent de composer le code 09#. Ne composez pas ce code et raccrochez immédiatement. Selon l'Office de répression du banditisme, cette fraude se pratiquerait à grande échelle.

Avis d'enquête publique

Plan local d'urbanisme Projet de modification du Plan d'occupation des sols

Par arrêté n° 05/2002 du 16 avril 2002, le maire de La Boissière-Ecole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme (amélioration du règlement du Plan d'occupation des sols - changement de zonage pour le lotissement *Les pièces du Château* de NA-UH en UHa).

A cet effet, M. Segard Pierre, demeurant 99, rue du Clos Batant à Rambouillet (78125), a été désigné par le Tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de La Boissière-Ecole du lundi 13 mai 2002 au jeudi 13 juin 2002 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de La Boissière-Ecole, 21 rue des Ecoles - 78125 La Boissière-Ecole.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les mardis 15 mai et 11 juin 2002 de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi 1er juin 2002 de 9 h 00 à 12 h 00.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Au conseil municipal

• Le budget primitif de la commune a été adopté au cours du conseil municipal du 29 mars. Les dépenses et recettes de fonctionnement ont été fixées à 525 400 Euros et celles d'investissement à 116 583 Euros. Les taxes évoluent de la façon suivante : la taxe d'habitation passe de 4,40 à 4,66 ; le foncier bâti de 5,99 à 6,35 ; le foncier non bâti de 44,84 à 45,29 et la taxe professionnelle de 6,16 à 6,48. Le budget 2002 prévoit notamment le financement des travaux de l'extension de l'école et de construction d'une salle polyvalente. Dans les prochaines semaines, une réunion publique permettra de présenter aux habitants l'état d'avancement du projet. Les budgets de fonctionnement de la caisse des écoles et du centre communal d'action sociale ont été adoptés au cours du même conseil.

• Au vu de la demande formulée par l'équipe pédagogique de l'école Les Chante-



relles, le conseil municipal du 29 mars a reconduit l'aménagement du temps scolaire, soit la semaine sur quatre jours, avec douze jours de récupération sur les vacances, pour l'année scolaire 2002-2003.

• Georges Joussetin et Lucien Detourbet ont été nommés délégués de la commission « Aménagement de l'espace » du Syndicat d'études et de programmation du Pays d'Yveline (Seppy).
• Dans le cadre du renforcement du lien « Armée-Nation », le gouvernement a décidé que soit instauré, dans chaque municipalité, la fonction de conseiller municipal chargé de la défense. Claude Madelaine a été nommé à cette fonction d'interlocuteur pour les questions de sécurité, de défense et de recensement.

Lors de sa séance du 29 mars 2002, le conseil municipal de La Boissière-Ecole a tenu à observer une minute de silence en hommage aux victimes de la tuerie de Nanterre et à leurs familles. Bien qu'il ne semble pas s'agir à proprement parler d'un assassinat de nature politique, il convient de rappeler que les victimes sont sans doute des personnes qui ont choisi de consacrer du temps, des compétences et de l'énergie au service de leurs concitoyens et que c'est à l'occasion de ces fonctions qu'elles ont été atteintes. Le conseil a ainsi tenu à saluer la mémoire des conseillers municipaux de Nanterre qui, au delà de leurs différences, ont été victimes de leur attachement au bien de leur commune.
J-C G.

LA BASSORIA

EDITO

Malgré l'abondante littérature électorale et les nombreuses sollicitations et pressions, j'ai décidé, comme les deux-tiers des maires de petites communes rurales, de ne parrainer aucun des candidats à l'élection présidentielle.

Ce choix a été motivé par le fait que j'ai été élu avant tout pour gérer cette commune en toute autonomie. Vous n'en avez pas pour autant été frustrés puisque vous avez réparti vos suffrages sur l'ensemble des seize candidats.

Je tenais à féliciter les soixante-cinq nouveaux inscrits de notre commune (trente-cinq femmes et trente hommes) et les trois cent soixante-treize électeurs qui ont participé au vote du premier tour des présidentielles du 21 avril.

Ces élections étant déterminantes pour l'avenir de notre pays et de nos collectivités territoriales, je vous encourage à voter encore plus nombreux le 5 mai prochain et pour les élections législatives des 9 et 16 juin.

François Heiliger.

Théâtre de nos amis vosgiens : encore un franc succès !

Les acteurs vosgiens sont venus présenter, à La Boissière-Ecole, le 16 mars, leur unique prestation de l'année hors de leur région. Une soirée théâtre organisée par le Comité des fêtes de la commune. La comédie en deux actes, *Le centenaire*, de Bruno Duart a attiré deux cents personnes dans la salle de spectacle de l'Ecole Hériot.

Un vif succès qui doit beaucoup à la réputation qu'a acquise la troupe darnéenne auprès des Boissériens, petits et grands. C'est en effet la troisième année consécutive que les Vosgiens acceptent de présenter leur pièce loin de leur base avec, cette année encore, un public plus qu'enthousiaste. Le week-end a été chargé pour les comédiens. Dès le samedi matin, ils se sont laissés guider par leurs familles d'accueil pour visiter la cathédrale de Chartres. L'après-midi était consacrée aux répétitions et à la gestion du stress... Dès les trois coups et le lever de rideau, la soirée a été placée sous le signe du rire, l'accent vosgien ajoutant parfois une dimension humoristique à la bonhomie des répliques.

A l'issue du show, les membres du comité des fêtes et la troupe se sont retrouvés pour le tradition-



nel casse-croûte d'après spectacle, une collation à laquelle s'était joint le maire de La Boissière. Le lendemain matin, les plus matinaux des comédiens ont pu visiter les villages environnants avant de déjeuner une nouvelle fois tous ensemble, Boissériens et Darnéens. Au cours du repas, le maire de Darney (le centenaire de la pièce) a tenu à inviter les

membres du Comité des fêtes et du conseil municipal à venir passer quelques jours dans leur village au cœur des Vosges. Quant à ceux qui n'auront pas le loisir de répondre à cette invitation, pas d'inquiétude, les comédiens reviendront l'année prochaine avec une pièce tout aussi hilarante, n'en doutons pas !

Magali Drouin.

Premier tour des présidentielles

Les élections présidentielles à La Boissière-Ecole ont donné des résultats étonnants au regard de la moyenne nationale. Ainsi, malgré une légère augmentation du niveau total de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen perd un point et demi par rapport aux présidentielles de 1995. Jacques Chirac recule de 5 % et Lionel Jospin de 9 %. L'extrême gauche fait une percée en totalisant plus de 15 % des suffrages. Globalement, la droite recueille 52 % des voix (contre 62 % en 95) et la gauche 42 % (contre 37 % en 95). Enfin, le taux de participation dépasse les 75 %. Résultats complets en page 3.

En bref

• La commune doit faire face, depuis plusieurs semaines, à des dysfonctionnements du système d'épuration. L'absorption du terrain et des arbres est insuffisante, l'eau se répand dans le chemin bordant la lagune. Un exutoire vers La Maltorne va être réalisé rapidement.

• La commune de La Boissière-Ecole a commandé, le 29 mars, une étude diagnostique portant sur les solutions d'aménagement pour la traversée des deux hameaux sur la D80, La Petite Vallée et La Gâtine, compte tenu du danger représenté par la vitesse excessive des usagers. Cette étude comportera deux parties : l'établissement du diagnostic (recensement des accidents ou des causes du sentiment d'insécurité et examen des points dangereux : géométrie, accès, vitesse, signalisation horizontale et verticale...) et la détermination des solutions préconisées. Dans le même souci de sécurité, la signalisation verticale et horizontale va être refaite dans le village, avec notamment l'amélioration recherchée au croisement de la rue des Pièces du Château et de la rue du Clocher et au niveau de l'épicerie, avec la mise en place d'un passage piéton et de panneaux.

• La réfection du monument aux morts de la commune a été effectuée le 23 avril par l'artisan Serge Godefroy. Spécialiste de ce type de travaux, il nous a précisé qu'il s'agissait d'une pyramide mortuaire classique des Yvelines.

Loto de l'école Les Chanterelles



Le Loto de l'école Les Chanterelles a eu lieu le samedi 16 mars après-midi, dans la salle polyvalente de

la commune. Organisé au profit de la coopérative scolaire, il a rassemblé une centaine de participants, parmi lesquels une majorité d'enfants. On est aussi venu en famille, les adultes n'étant pas les derniers à s'exciter à l'annonce des résultats des tirages. Les lots étaient surtout un prétexte à offrir une après-midi de détente à tous.

Pas de millionnaires donc à l'issue des tirages mais beaucoup de bonne humeur et de bonheur pour les heureux gagnants.

Carnaval et casino

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des fêtes a transformé la salle polyvalente de la commune en casino digne des meilleurs établissements de Las Vegas. En effet, le 6 avril, affluence record pour ce lieu de perdition ou se font et se refont les fortunes. Les plus chanceux ont remporté des lots offerts par le Comité des fêtes. Quant aux perdants, le drame était limité puisqu'ils ne laissaient que les liasses de billets factices qui leur avaient été distribués à l'entrée. Mais enregistraient du même coup une leçon de vie sur la vanité des gains hypothétiques. La soirée était particulièrement attractive avec ses roulettes et ses parties de Black-Jack. Il ne manquait que les fameux bandits manchots, les machines à sous. Enfin, pour ceux qui n'ont rien tenté, désolé, les jeux sont faits...



Par ailleurs, les carnivals des écoles se sont déroulés en mars, avec des défilés sous le soleil. A noter, pour Les Chanterelles, une participation importante des enseignants et des parents, aussi bien pour l'encadrement que pour la confection de nombreuses pâtisseries qui ont fait la joie des petits et des grands gourmands.

L'épicerie fête son premier anniversaire

Ce n'est pas l'anniversaire de Sonia Saad, l'épicière de La Boissière-Ecole, qui se fêtait le lundi 11 février au soir dans la salle communale mais celui de sa boutique. Cela ne fait qu'un an que Sonia sert derrière son comptoir et pourtant tout le monde semble la connaître depuis toujours, tant elle a su conquérir le cœur des habitants par sa sympathie, sa bonne humeur

communicative et la qualité de ses services. Le ciel l'ayant par ailleurs gratifiée d'une tchatche imperturbable, elle a pu, au cours d'un discours de circonstance, annoncer qu'elle était fort satisfaite de sa première année d'activité.

C'est donc bel et bien pour célébrer sa réussite qu'une centaine de personnes ont répondu à son invitation et bu à sa santé (et à ses

frais) une ou deux coupes de Champagne. Sonia s'était aussi fendue d'un tirage au sort pour offrir à ses convives, et à toutes celles et ceux qui avaient rempli un bulletin de participation dans sa boutique, des places pour l'activité café-théâtre proposée par le Comité des fêtes, un week-end au centre de remise en forme de La Gâtine et bien d'autres lots.

M. D.

Sictom : douloureuses ordures...

Séance houleuse au conseil municipal du 8 mars. La situation désastreuse du Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) a largement fait débat. Compte tenu du manque de transparence de ce syndicat sur la situation précise de son déficit et des causes de celui-ci, le conseil municipal a demandé à ses deux délégués de ne pas voter le budget du Sictom présenté aux communes le 29 mars. Celui-ci a cependant été adopté grâce au vote d'une majorité d'autres communes. Il prévoit notamment une augmentation des taxes sur les ordures de 90 % pour les habitants !

Au-delà du redressement financier, il reste beaucoup à faire pour assai-



nir la situation du Sictom : réorganisation des déchetteries, mise en place d'une politique de rationalisation et de maîtrise des coûts internes, amélioration de la collecte et de la qualité, communication, coordination avec le Symiris (syndicat lié au Sictom dont il faut résorber la dette de plus de 7 millions

d'Euros), liens financiers avec le Conseil général et le Conseil régional, négociation avec la Chambre régionale des comptes une fois le compte administratif adopté en déficit. Le Sictom diffusera prochainement une note explicative à chaque foyer.

M.D.

A noter

• Une plaque « Hommage aux veuves et orphelins de guerre » sera apposée sous peu à la mairie.

• Marmottes boissériennes et autres adeptes de la grasse matinée, ceci vous concerne. Sonia Saad, notre épicière, se propose de vous apporter le petit-déjeuner à domicile le dimanche matin pour un Euro de plus... Quant aux lève-tôt, ils nous ont gratifié du nettoyage minutieux d'une partie du chemin de Houdan à Epernon. Merci à Yves Maréchal et Claude Madelaine pour ce travail important qui nous permettra de nous offrir une belle balade, complément indispensable de la grasse matinée...

Premier tour des présidentielles

Inscrits : 495	Bayrou : 20 (5,47 %)	Boutin : 5 (1,36 %)
Votants : 373 (75,35 %)	Madelin : 20 (5,47 %)	Hue : 5 (1,36 %)
Exprimés : 365 (73,73 %)	Saint-Josse : 17 (4,65 %)	Gluckstein : 1 (0,27 %)
Chirac : 74 (20,27 %)	Chevènement : 16 (4,38 %)	Total extrême-droite : 17,26 %
Le Pen : 48 (13,15 %)	Besancenot : 15 (4,10 %)	Total extrême-gauche : 15,06 %
Jospin : 42 (11,50 %)	Megret : 15 (4,10 %)	Total droite (+ extr.) : 52,87 %
Laguiller : 39 (10,68 %)	Lepage : 11 (3,01 %)	Total gauche (+ extr.) : 42,46 %
Mamère : 28 (7,67 %)	Taubira : 9 (2,46 %)	Divers (Saint-Josse) : 4,65 %